# **EXPEDITION**

PROCES-VERBAL

**DE CONSTAT** 

**DE DESCRIPTION** 

SCP Thierry PLOUCHART Vincent BARNIER

Huissiers de Justice Associés 25, Rue Paul Bruel 95380 LOUVRES

> Tel: 01 34 72 60 60 Fax: 01 34 72 68 18 CCP PARIS N° 626251 N

Email: etude.plouchart@wanadoo.fr



L'AN DEUX MILLE SEIZE

LE PREMIER JUIN

REFERENCE ETUDE
N° 50160156
BANQUE POP. RIVES DE
PARIS
/
DE BRITO GOMES Arlindo
PVD
ACTE500 Tiers

## A LA DEMANDE DE :

BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, Société Anonyme coopérative de banque populaire à capital variable, dont le siège social est Immeuble « Sirius » 76-78, Avenue de France à PARIS (75013), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Paul BUISSON, Avocat, 29, Rue Pierre Butin à PONTOISE (95300), ainsi qu'en mon Etude.

Je, Thierry PLOUCHART, Huissier de Justice Associé au sein de la Société Civile Professionnelle Thierry PLOUCHART & Vincent BARNIER, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice près le Tribunal de Grande Instance de Pontoise, demeurant, 25, Rue Docteur Paul Bruel à LOUVRES (95380), soussigné,

Acte soumis à la taxe

Me suis rendu ce jour 30, Square du Kon-Tiki à FOSSES (95470) à l'effet de procéder aux constatations suivantes, étant au préalable précisé

- Que selon acte reçu le 10 Août 2006 par Maître Marie-Agnès FIXOIS, Notaire à LOUVRES (95), prêt fût consenti par LA BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS au profit de Monsieur Arlindo DE BRITO GOMES et Madame Maria Odette MOREIRA VARELA, divorcée de Monsieur Arlindo DE BRITO GOMES,
- > Qu'à la garantie de ce prêt, affectation hypothécaire fût consentie sur le bien dont la désignation est la suivante, soit :

#### **COMMUNE DE FOSSES (VAL D'OISE)**

Un pavillon à usage d'habitation sis 30, square du Kon-Tiki, cadastré section AD numéro 582, lieu-dit « 30, sq du Kon-Tiki » pour 1 a 13 ca comprenant au rez-de-chaussée : entrée, garage, cellier ; au premier étage : séjour, cuisine, deux chambres, salle de bains, WC; au deuxième étage : deux chambres, mezzanine,

- > Qu'en raison du non-paiement des échéances, la société requérante entend poursuivre la saisie immobilière de ces biens,
- Qu'elle a donc le plus grand intérêt à ce que la description de ces biens, édifiés ou en cours d'édification, soit effectuée, et qu'elle me requiert d'y procéder.

Déférant à cette réquisition, j'ai, en vertu des articles R.322-1 et L.322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, procédé aux constatations suivantes en présence de Madame Sigrid HEIL, Diagnostiqueur du Cabinet DAPP EXPERT, dont le siège social est 6, Rue du Gué à MONTHYON (77122), ainsi qu'en présence de Monsieur Arlindo DE BRITO GOMES, soit :

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT DE SARCELLES CANTON ET COMMUNE DE FOSSES (95470) 30, SQUARE DU KON-TIKI

### UN PAVILLON A DEUX ETAGES A USAGE D'HABITATION, MITOYEN PAR LA DROITE ET LA GAUCHE, COUVERT EN SHINGLE COMPRENANT:

### I/ REZ-DE-CHAUSSÉE DIVISÉ EN:

- Pièce d'entrée dans laquelle se trouve l'escalier en colimaçon d'accès au premier étage
- Petit débarras aveugle à usage de réserve
- Une pièce à usage de chambre, avec porte-fenêtre donnant sur le jardin arrière, et avec salle d'eau attenante équipée de lavabo, WC et douche séparés, cette salle d'eau n'étant pas fermée sur la chambre,
- Un garage fermant par porte relevante manuelle

## II/ PREMIER ÉTAGE, DIVISÉ EN :

- Pièce de séjour équipée d'une cheminée, présentant une double hauteur sous plafond, donnant par une porte fenêtre en façade arrière, et équipée d'un placard vitré avec des rayonnages
- Cuisine
- Une chambre avec placard

- WC
- Salle de bains avec baignoire et lavabo
III/ DEUXIÈME ÉTAGE DIVISÉ EN :
<ul> <li>Palier de dégagement donnant en mezzanine sur la pièce de séjour, équipée d'un placard penderie</li> </ul>
- Deux chambres
- WC
Eau, électricité et chauffage central au gaz.
Jardinet d'agrément engazonné sur l'arrière.

L'ensemble paraissant cadastré Section AD n° 582 pour une contenance totale de 1 are et 13 centiares.

## **OCCUPATION DES LIEUX**

Les lieux sont occupés par Monsieur DE BRITO GOMES et un enfant.

#### **ASSURANCE**

D'après les déclarations de Monsieur DE BRITO GOMES, les lieux ne seraient plus assurés à ce jour.

# ÉTAT D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT

### I/ REZ-DE-CHAUSSÉE:

Entrée Plaques de polystyrène collées au plafond,

Papier peint sur les murs,

Carrelage au sol

Pièce de réserve, chambre,

Salle de bains Peinture sur plafonds et murs,

Carrelage au sol

Garage Peinture sommaire sur plafond et murs,

Chape brute au sol

## II/ PREMIER ÉTAGE :

Pièce de séjour Sous-face de toiture au plafond,

Papier peint et peinture sur les murs,

Parquet au sol

Chambre Peinture au plafond,

Papier peint sur les murs,

Parquet au sol

Cuisine Plaques de polystyrène collées au plafond,

Papier peint sur les murs,

Carrelage au sol

WC Peinture au plafond,

Papier peint et faïence sur les murs,

Carrelage au sol

Salle de bains

Peinture au plafond, Papier peint sur les murs,

Carrelage au sol

### III/ DEUXIÈME ÉTAGE :

Palier en mezzanine Sous-face de toiture au plafond,

Papier peint sur les murs,

Parquet au sol

Chambres Sous-face de toiture au plafond,

Papier peint sur les murs,

Parquet au sol

WC Peinture au plafond,

Papier peint sur les murs,

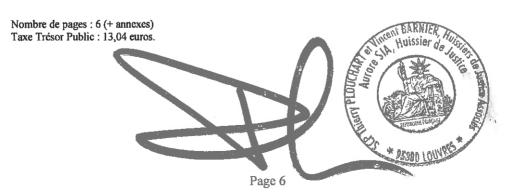
Carrelage au sol

De façon générale, la maison présente un intérieur en bon état d'usage et d'entretien, avec des matériaux assez récents et correctement entretenus. Fenêtres et porte-fenêtres en PVC.

À l'issue de ces constatations, Madame Sigrid HEIL, Diagnostiqueur du Cabinet DAPP EXPERT, a procédé au mesurage de la superficie des pièces de ce bien.

Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat de Description pour servir et valoir ce que de droit, auquel se trouvent annexés un extrait de plan cadastral, le Certificat de Superficie dressé par le Cabinet DAPP EXPERT sur 2 pages, et 13 clichés photographiques intérieurs et extérieurs pris par mes soins lors des présentes constatations.

<u>COÛT</u>: deux cent quatre vingt sept euros et trente sept centimes.



Département : VAL-D'OISE Commune: FOSSES Section : AD

Feuille: 000 AD 01

Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition: 04/04/2016

(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2014 Ministère des Finances et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Thierry PLOUCHART Vincent BARNIER

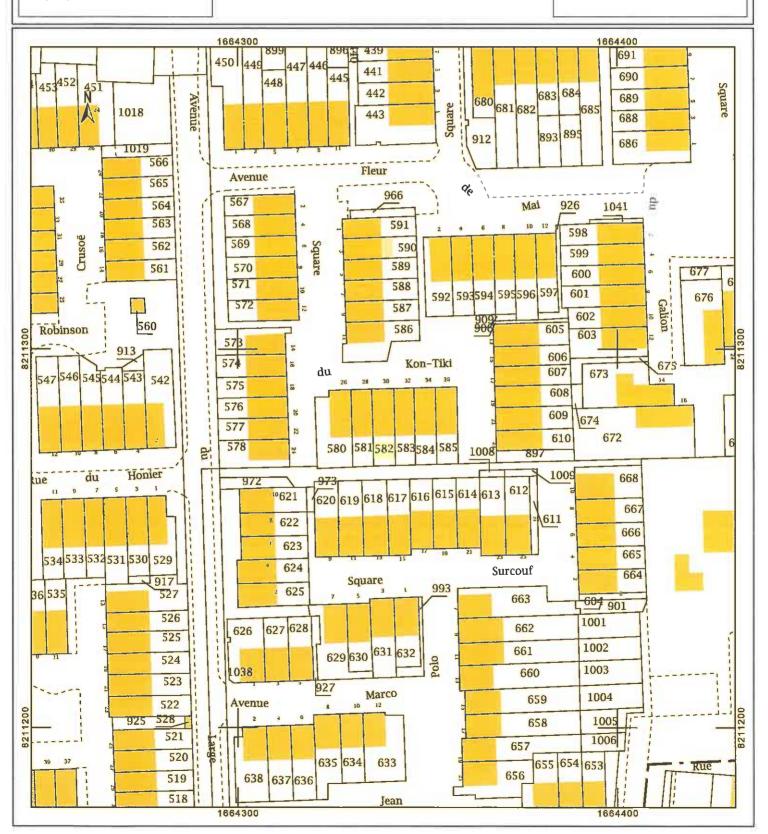
Huissiers de Justice Associés Aurore SIA. Huissier de Justice 25. Rue Paul Bruel - 95380 LOUVRES

Tél.: 01 34 72 60 60

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : ERMONT Plaine de France 421 rue Jean Richepin 95125 95125 ERMONT Cedex tél. 01.30.72.82.50 -fax 01.30.72.82.52 cdlf.ermont-plaine-defrance@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





6, rue du Gué -- 77122 MONTHYON

Tél: 01.60.44.45.78 Fax: 01.60.44.47.12

Email: contact@dado-expert.fr

# Certificat de superficie de la partie privative et de surface habitable

Numéro de dossier :

DE171

Date du repérage :

01/06/2016

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi nº 96/1107 du 18 décembre 1996 et du décret nº 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-l.

#### Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments : Département :.... Val-d'Oise

Adresse:......30 Square du Kon Tiki

Commune :...... 95470 FOSSES

Désignation et situation du ou des lots de copropriété :

Lot numéro Non communiqué,

#### Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : SCP PLOUCHART BARNIER

Adresse :..... 25 RUE PAUL BRUEL **95380 LOUVRES** 

#### Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : . Mr DE BRITO GOMES

Adresse :..... 30 Square du Kon Tiki

**95470 FOSSES** 

#### Repérage

Périmètre de repérage :

### Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : ...... HEIL Sigrid

Raison sociale et nom de l'entreprise : ....... DAPP

Adresse :..... 6 RUE DU GUE

77122 MONTHYON

Désignation de la compagnie d'assurance : ... ALLIANZ

Numéro de police et date de validité : ....... 54712571 / 14/01/2017

#### Superficie privative en m2 du lot

Surface loi Carrez totale : 101,63 m² (cent un mètres carrés soixante-trois) Surface habitable totale: 124,62 m² (cent vingt-quatre mètres carrés soixante-deux) Surface au sol totale : 147,65 m² (cent quarante-sept mètres carrés soixante-cinq)



#### Résultat du repérage

Date du repérage :

01/06/2016

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Aucun accompagnateur

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Superficie habitable	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Rez de chaussée - Entrée	9,12	9,12	10,02	
Réserve	3,04	3,04	3,04	
Pièce / Chambre		15,73	15,73	
Pièce D'eau	-	5,05	5,05	
Wc	-	0,97	0,97	
Douche	-	1,24	1,24	
Garage	-	-	19,15	
1er étage - Salon-séjour	30,92	30,92	30,92	
Placard	0,37	0,37	0,37	
Chambre 1	9,16	9,16	9,16	
Placard1	0,47	0,47	0,47	
Cuisine	9,95	9,95	9,95	
Wc1	1,00	1,00	1,00	
Salle de bain	4,95	4,95	4,95	
2ème étage - Paller	11,50	11,50	11,50	
Chambre 2	9,65	9,65	11,50	
Chambre 3	9,92	9,92	11,05	
Wc2	0,73	0,73	0,73	
Dressing	0,85	0,85	0,85	

Superficie privative en m² du lot :

Surface loi Carrez totale : 101,63 m² (cent un mètres carrés soixante-trois)
Surface habitable totale : 124,62 m² (cent vingt-quatre mètres carrés soixante-deux)
Surface au sol totale : 147,65 m² (cent quarante-sept mètres carrés soixante-cinq)

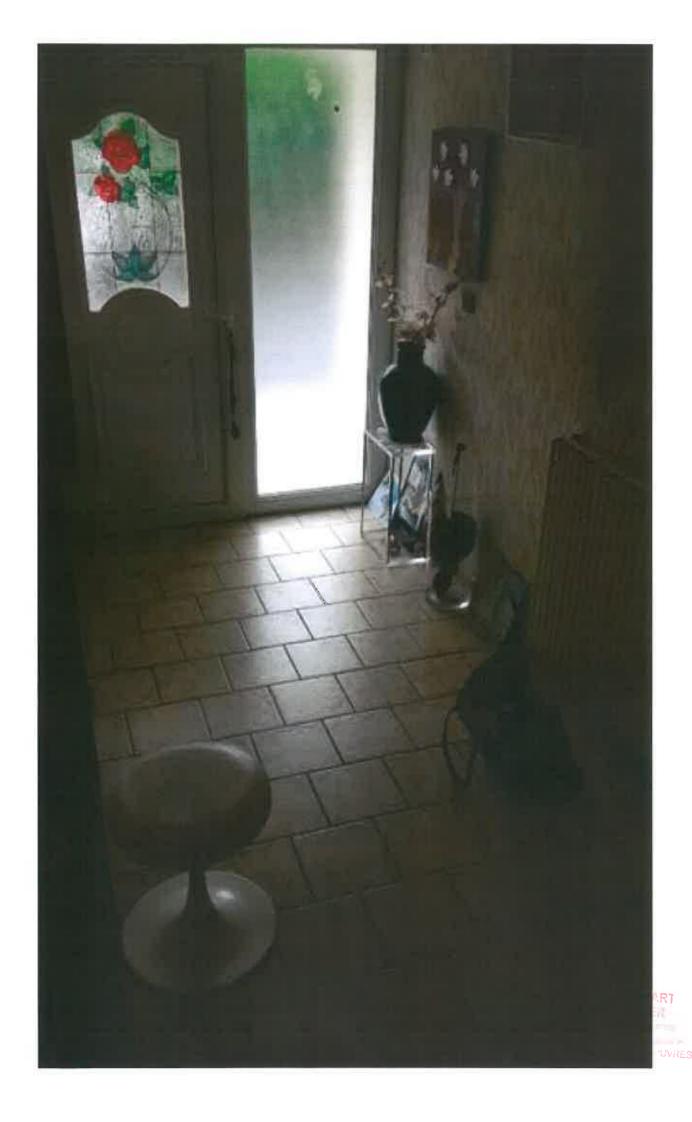
Fait à FOSSES, le 01/06/2016

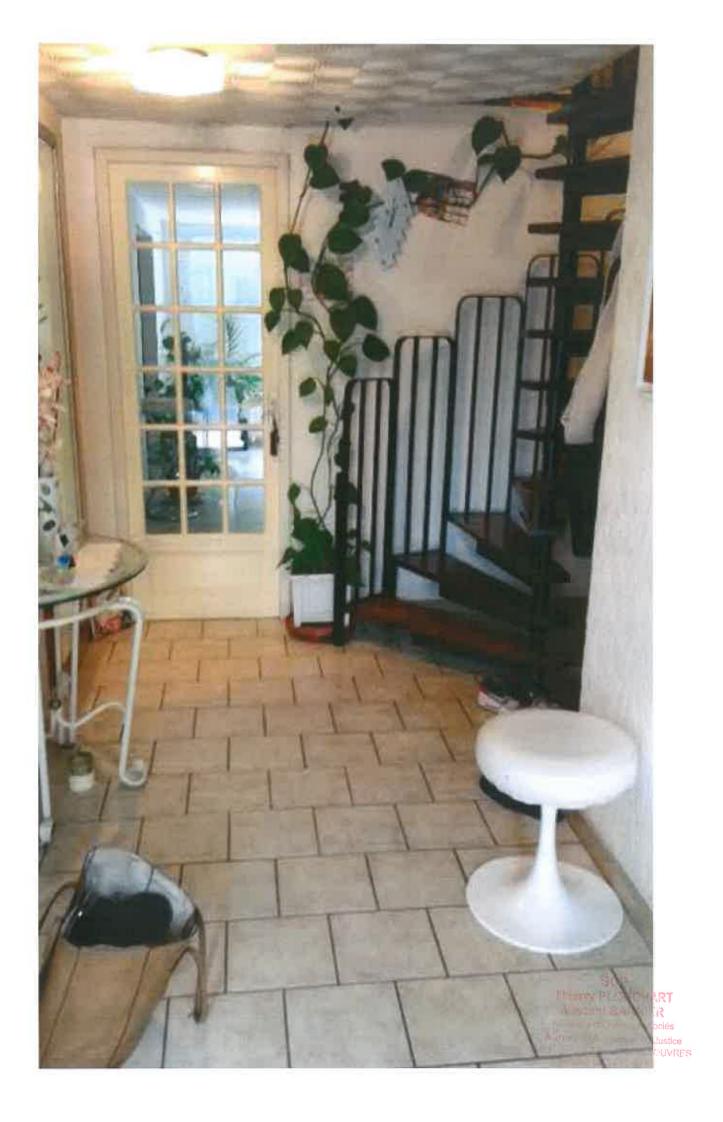
Par: HEIL Sigrid

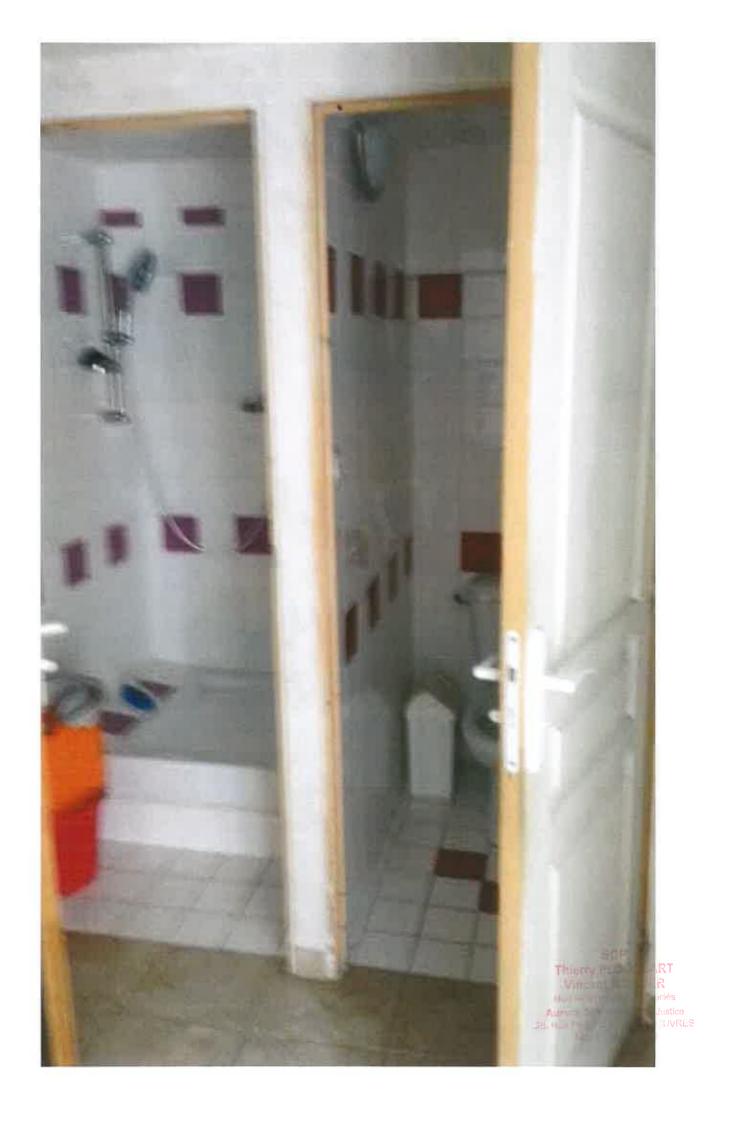
DAPP Expert
Superior State
One de Esta State
One

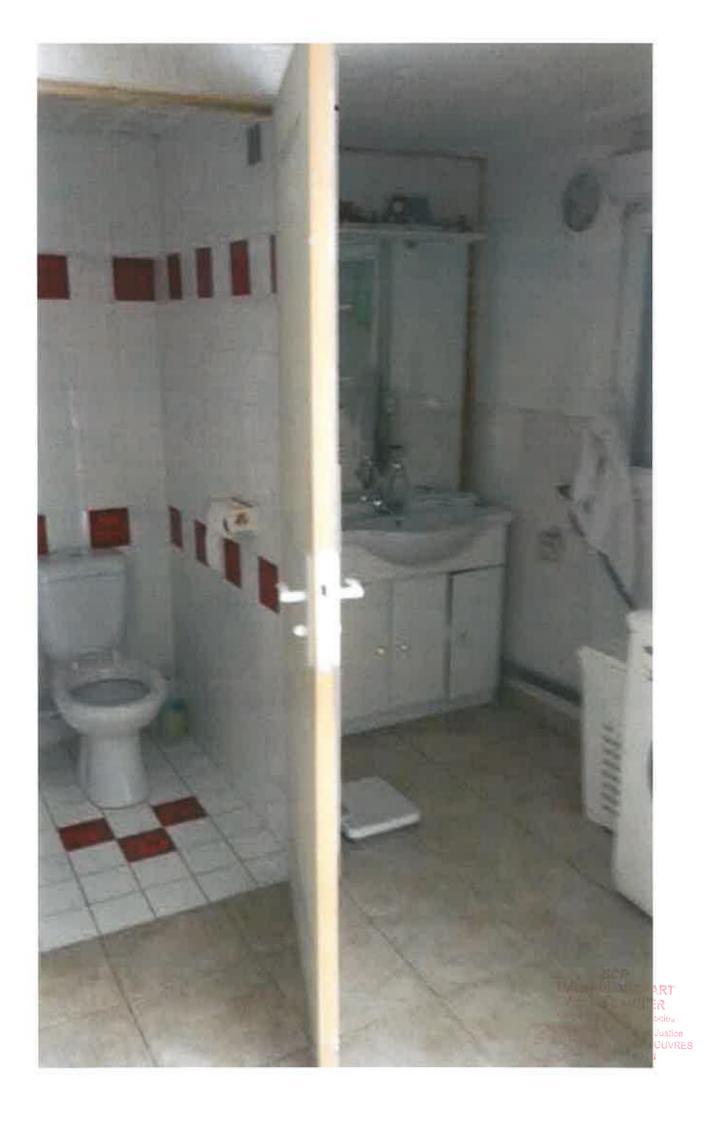


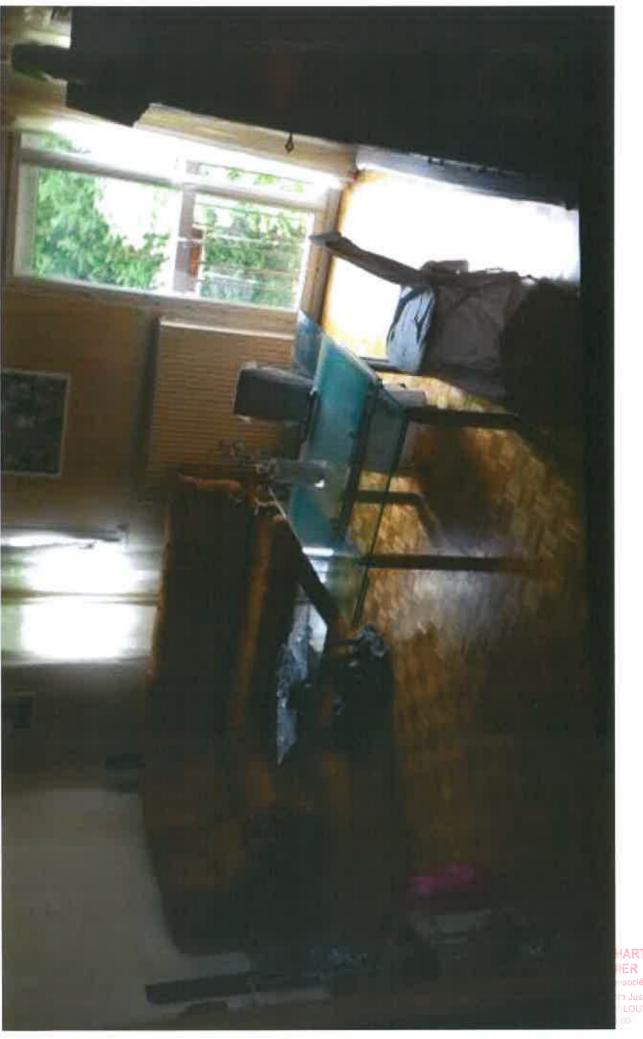






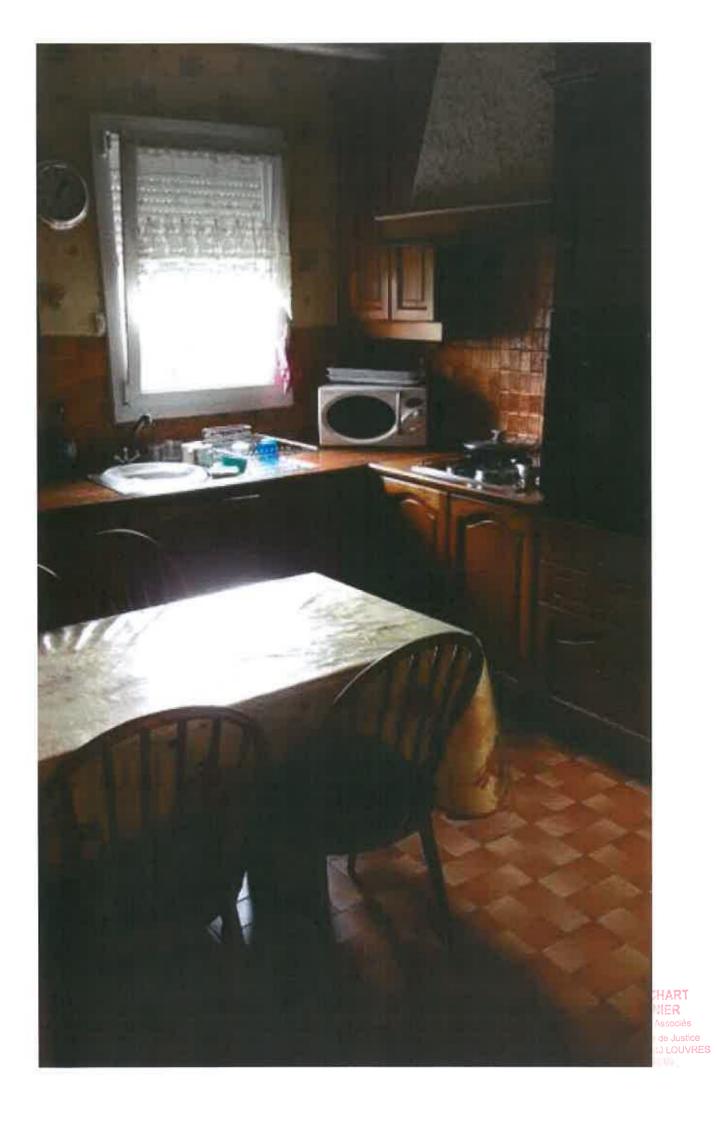




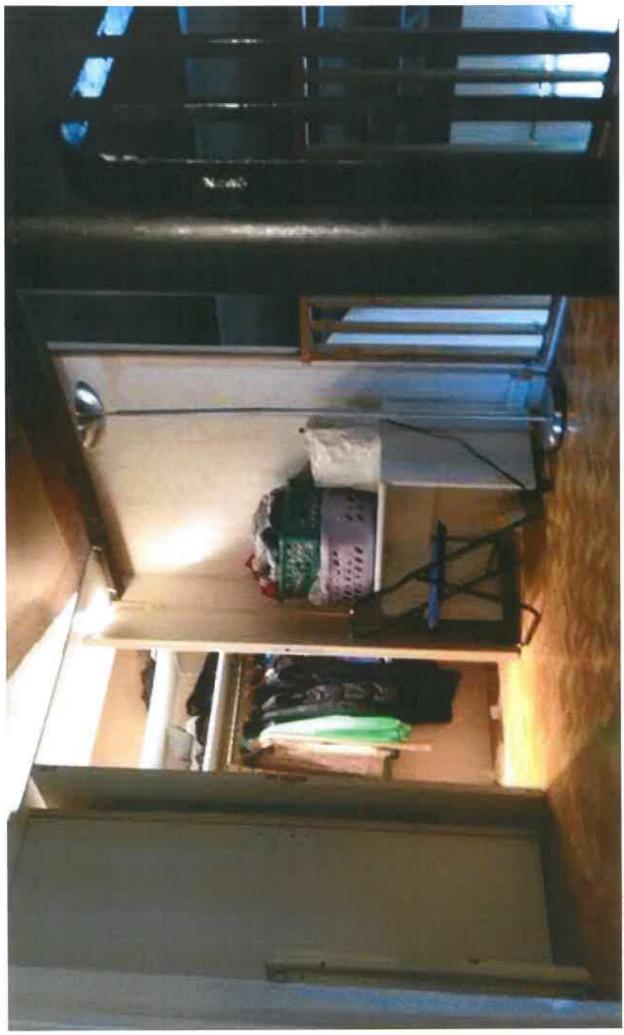


ART sociés ∋ Justice LOUVRES









HART HER issocies

0 LOUVRES 60



te Justice

